

# Cross des Rameurs Drôme Ardèche

## édition 2019

**Le dimanche 27 janvier 2019**  
**Base Nautique de l'Epervière - Valence**

### AVANT-PROGRAMME

#### 1/ course

Parcours en course à pied sur le site du port de l'Epervière à Valence.  
 Distance : Jeune et loisir 3000m, junior, senior et vétérans 6000m.

#### 2/ Catégories

- Voir ordre et type des épreuves dans le tableau ci-dessous :

Courses n°	intitulés	distances
1	Jeune J12 Femme	3000 m
2	Jeune J12 Homme	3000 m
3	Jeune J14 Femme	3000 m
4	Jeune J14 Homme	3000 m
5	Loisir Femme	3000 m
6	Loisir homme	3000 m
7	Junior 16 femme	6000 m
8	Junior 16 homme	6000 m
9	Junior 18 femme	6000 m
10	Junior 18 homme	6000 m
11	Senior Femme	6000 m
12	Senior Homme	6000 m
13	Vétéran femme	6000 m
14	Vétéran homme	6000 m

#### 3/ Réunion des délégués

Il n'y aura pas de réunion des délégués, chaque club lors de son arrivé passera au secrétariat pour donner les éventuels forfaits, récupérer ses dossards et le contrôle des licences.

#### 4/ Engagements

Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2018 et à jour de leurs certificats médicaux.

Les inscriptions sont à réaliser sur le serveur de la fédération avant le Jeudi 24 janvier 2019 à 17h00



## **5 / Tirage au sort - programme**

Le tirage au sort aura lieu à Valence le Vendredi 25 janvier 2019.  
Le programme sera disponible sur le site internet du Comité Drôme Ardèche d'Aviron à partir du vendredi 25 janvier 2019. Il ne sera pas distribué aux clubs. Il sera affiché sur le lieu de la compétition.

## **6/ Classements, résultats**

Un classement général au temps sera effectué par catégories.  
Les résultats seront affichés à la base nautique, et diffusés sur le site Internet du Comité Drôme Ardèche d'Aviron.

## **7/ Remise des prix**

Elle sera effectuée à la fin des épreuves, une médaille pour les trois premiers de chaque catégorie.

## **8/ Horaires des courses**

Première course à 10h30, deux départs différents seront donnés pour les courses des 3000 m et de 6000 m.

Le Comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de regrouper des courses et de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.

## **Attention**

En raison de l'organisation en parallèle de l'épreuve au sol comptant pour l'offre jeune, le 6000 m sera le premier départ.